



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

20 Communes - 80 000 habitants

Ville-centre Agde 28 500 habitants (près de 200 000 habitants en période estivale)

RECRUTE :

**UNE RESPONSABLE / UN RESPONSABLE DE LA SECURITE DES SYSTEMES
D'INFORMATION**

La communauté d'agglomération propose un poste de Responsable de la sécurité des systèmes d'information, sous la responsabilité du Directeur de Systèmes d'Information et Numérique à pourvoir au 1^{er} avril 2022.

MISSIONS

- Participer à l'élaboration des normes de sécurité d'un ou plusieurs systèmes.
- Garantir l'application des normes de sécurité lors de la conception et de la réalisation des projets.
- Définir les procédures de sécurité d'un ou plusieurs systèmes, planifier et contrôler leur mise en œuvre.
- Elaborer les indicateurs relatifs aux procédures de sécurité et analyser régulièrement les tableaux de bord.
- Expliquer les principes et les règles de sécurité, ainsi que leurs évolutions aux informaticiens et aux utilisateurs.
- Valider le cahier des charges des projets sur le plan du respect de la sécurité des systèmes d'information.
- Vérifier le niveau de sécurité de toute application avant sa mise en service.
- Veiller à la protection des données en mettant, en appliquant et faisant appliquer les procédures de protection contre les intrusions et les virus.

PROFIL

Savoirs :

- Techniques et technologie de la sécurité des systèmes d'information
- Méthode et expérience en conduite de projets
- Méthode d'audits
- Langue étrangère (anglais)
- Formation (pédagogie)
- Connaissances des standards et normes applicables et réglementation
- Droit de l'informatique

Savoir-faire :

- Conduire un projet
- Synthétiser des informations, des données, des documents
- Traduire un projet en plan d'actions
- Anticiper et savoir prendre des initiatives
- Rendre compte des actions en cours
- Concevoir et rédiger une documentation technique, spécifique à son domaine de compétence

Aptitudes :

- Ténacité
- Analyse
- Affirmation de soi

CONTEXTE

- Poste à pourvoir le 1^{er} avril 2022

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet
- Permis B exigé

CONDITIONS

- Catégorie B : grade de Technicien principal 1^{ere} classe
- Agent titulaire de la fonction publique territoriale, à défaut recrutement dans le cadre d'un contrat non titulaire de droit public à durée déterminée de 3 ans renouvelable.

DIPLOME ET EXPERIENCE

- Niveau BAC + 2
- Formation ou expérience professionnelle en systèmes d'information : Nécessaire
- Formation ou expérience professionnelle en sécurité des systèmes d'information : souhaitée

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade de technicien principal 1^{ere} classe de la personne recrutée pour une ou un fonctionnaire territorial ou éventuellement par référence au 11^{ème} échelon du grade de technicien principal 1^{ère} classe pour un agent contractuel non titulaire de droit public (2750.69 € mensuels bruts à ce jour).

A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 650 € bruts mensuels ainsi qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité

de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 350 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 15 € pour la complémentaire santé et 9 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à t.sahuc@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 20 février 2022 à 17 heures.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Renseignements sur le poste : M. Mickael POUJOL, Directeur des systèmes d'information et numérique : 04 99 47 48 67

sur les conditions de recrutement : M. Thierry Sahuc, DRH : 04 99 47 48 52

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard notamment de l'expérience en management, de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.